

N° 258 DÉCEMBRE 2020 SOMMAIRE

P. 2 à 6 RAPPORT D'ACTIVITÉ
P. 7 CONTRIBUTIONS
P. 8 APPELS À CANDIDATURES

Les larmes de l'éducation

Mourir d'enseigner... Qui eût cru cela possible dans un pays comme le nôtre qui a placé l'instruction publique au cœur de son modèle ?

Samuel Paty n'avait fait que son devoir, s'employant à faire ce que des milliers d'enseignants font, à savoir exposer les principes qui régissent la liberté d'expression en France. Mais, autant la cérémonie nationale en l'honneur de Samuel Paty avait réussi à générer l'unanimité, autant nous avons été privés de l'hommage qui devait lui être rendu dans tous les établissements scolaires de France. Le ministère, par une décision unilatérale, a déployé tout son talent pour que ce moment nécessaire, après le meurtre ignoble qui a mis en état de choc toute la communauté, atteigne le but inverse de celui qui lui avait été fixé. L'hommage a ainsi été réduit à la lecture du texte, censuré de surcroît, de Jaurès et à une minute de silence. Bien peu en regard de l'horreur de cet acte terroriste et de l'indispensable travail pédagogique que nous devons entreprendre avec nos élèves. Cette cacophonie aurait pu être évitée si le ministère avait, pour une fois, su se mettre à l'écoute de la colère et de la tristesse d'une communauté frappée en plein cœur.



Édito

Le « virus » Blanquer !

Au cours de ce premier trimestre, les enseignants ont eu de multiples raisons d'être en colère. L'inquiétude sur les conditions sanitaires a fait place à l'exaspération : protocole inapplicable, sentiment de mise en danger, mais il aura fallu attendre début novembre pour que le ministre de l'Éducation nationale accepte enfin que les seuls lycées puissent fonctionner en demi-groupes. Les collèges restent les grands oubliés, de même que les vies scolaires, en première ligne depuis le début de la pandémie, qui, malgré la mobilisation des AED du 1^{er} décembre, n'ont rien obtenu.

Concernant les épreuves du bac, le ministre a décidé l'annulation des épreuves communes de janvier, celles-ci basculant en contrôle continu. Cette disposition ne fera que fragiliser encore le caractère national du bac, laissant ensuite toute latitude au supérieur pour sélectionner leurs étudiants en fonction du lycée d'origine. Jean-Michel Blanquer continue à rester sourd aux demandes d'annulation des épreuves de spécialités en mars et au nécessaire allègement des programmes : cela frôle l'inconscience. Le ministre devrait prendre conscience que l'avenir d'une génération et la sécurité sanitaire de tout un pays sont en jeu.

Alors que le scandale du syndicat fantoche « Avenir Lycéen » se poursuit, Jean-Michel Blanquer embraye sur une réforme de l'éducation prioritaire, avec des contrats passés directement entre rectorats et établissements. Les conséquences de ce projet pourraient être redoutables : fin du travail en réseau, seul à même de permettre une connaissance fine du terrain et des élèves, mise en concurrence des établissements ; ce sera à qui présentera le projet capable de décrocher un de ces fameux contrats... et malheur aux perdants.

Que dire pour finir de ce marché de dupes du Grenelle, censé mettre enfin sur la table le dossier de la revalorisation des enseignants. En 2019, pour compenser les futures pertes de revenus dues à la réforme de la retraite par points, Jean-Michel Blanquer avait promis une grande revalorisation des salaires des enseignants, dont le gel du point d'indice depuis dix ans a fait sombrer le pouvoir d'achat. Mais le ministre n'a reculé devant rien pour mieux transformer le métier d'enseignant : temps de travail, formation, gestion des carrières, mobilité, tâches..., en échange d'une revalorisation aux contours toujours flous et ne concernant qu'une minorité de collègues. Si le ministre a continué à évoquer le chiffre de 400 millions pour 2021, il a déjà transmis des propositions reposant uniquement sur des primes et en aucun cas pour l'ensemble de la profession. C'est la raison pour laquelle le SNES-FSU a proposé dans une large intersyndicale **une mobilisation unitaire le mardi 26 janvier !**

**Très bonne année à toutes et tous,
que 2021 soit plus douce que 2020 !**

Fabienne Langoureau, secrétaire générale du SNES-FSU

Nice, le 18 décembre 2020.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONGRÈS 2021

Le prochain congrès national du SNES-FSU devrait avoir lieu, si la situation sanitaire le permet, à Montpellier, du lundi 29 mars au vendredi 2 avril 2021. Il aura pour tâche d'élaborer les mandats de notre syndicat pour les trois années à venir, à partir du travail des commissions et des débats en plénière. Seront au cœur des débats les questions de formation et de qualification de la jeunesse, la démocratie dans les établissements, le statut et la carrière des personnels, le rôle et le financement des services publics, la protection sociale et le renforcement de notre syndicalisme. Mais la tenue du congrès ne représente que la phase finale car le travail commencera en amont par notre congrès académique qui se déroulera, si tout va bien, les jeudi 11 et vendredi 12 mars 2021 à Nice.

Ouvert aux délégués de tous les établissements, il permettra de réunir des collègues divers afin de débattre des propositions contenues dans les pré-rapports, de les amender, d'ajouter des questions, et enfin de désigner les délégués au congrès national. Les syndiqués, délégués des établissements, secrétaires de S1 auront eux-mêmes, en premier lieu, organisé des réunions dans leur établissement afin d'associer le maximum de collègues à la préparation du congrès.

Le SNES-FSU, c'est vous, c'est la majorité des collègues. Dans une période où nos professions sont attaquées de toutes parts, faisons en sorte que la parole collective, la parole de nos professions, soit la plus forte possible.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

À quoi ça sert ?

Se syndiquer, c'est décider de se regrouper pour défendre collectivement nos droits, nos professions, pour penser les évolutions du système éducatif.

Mais, élire des équipes de militant-e-s pour être représenté, s'informer, organiser l'action, ce n'est pas pour autant abandonner un regard sur leur activité. Il est donc normal qu'un compte-rendu de cette activité soit fait tous les trois ans au moment du congrès national.

Les rapports d'activité et financier peuvent même être soumis au vote des adhérent-e-s par souci de démocratie, même si ce n'est pas une obligation dans les statuts.

Cette année, compte-tenu de la situation sanitaire et donc de la difficulté pour les S1 d'organiser ce vote, le SNES-FSU ne proposera pas ce vote dans les établissements.

Ce seront les délégués, élus, qui feront partie de la délégation au congrès national qui voteront ces rapports d'activité et financier. Néanmoins, la section académique de Nice tenait à vous présenter dans les pages qui suivent, différentes contributions des militantes des différents secteurs qui témoignent de leurs activités.

Bien entendu, il ne s'agit pas de faire un compte-rendu exhaustif de trois ans d'activité mais d'en tracer les grandes lignes ou de relater les faits les plus marquants.

La publication de ce rapport d'activité permettra ainsi à chaque section d'établissement de s'interroger sur comment améliorer encore notre action collective et continuer à défendre et promouvoir au mieux et le plus efficacement possible l'école et ses personnels.

COMPLÉMENT AU RAPPORT D'ACTIVITÉ RETRAITÉ-E-S

L'offensive contre les retraités, initiée sous Sarkozy, poursuivie sous Hollande, s'amplifie avec Macron. Une obsession les guide : réduire la part des retraites dans le PIB et prévoir un nouveau mode de calcul pour les futurs retraités, le système à points que nous dénonçons. C'est la raison pour laquelle nous avons tous participé à la manif commune du 5/12/2019, actifs comme retraités.

En ce qui concerne les retraités la non revalorisation de leur pension est systématique : en 10 ans les prix ont augmenté de 13% et les pensions de 8,5%, ce qui est aggravé par des prélèvements supplémentaires (CASA, +25% de CSG, etc...) sans oublier la hausse de certains coûts plus spécifiques (mutuelles, médicaments...). En même temps les retraités sont stigmatisés : ce sont des improductifs qui coûtent cher à la collectivité.

Face à de telles attaques, la réaction ne peut être que collective au sein de la Section Fédérale des Retraités de la FSU elle-même partie prenante de l'intersyndicale des retraités du groupe des 9 qui

coordonne les luttes : 5 manifestations entre mars 2018 et octobre 2019 dont une mémorable le 31/01/2019, place Masséna où nous rendîmes au gouvernement ses prétendus « cadeaux ». À cela s'ajoutent des pétitions, conférences de presse, courriers aux élus etc...

La pandémie actuelle perturbe nos actions mais ne les empêche pas. Nous avons alerté le préfet et le président du Conseil Départemental 06 ainsi que le directeur de l'ARS PACA dès la fin mars sur la gravité de la situation dans les EHPAD. L'offensive se poursuit (cf. rapport Vachey et 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale). Notre riposte, lors de la journée d'action nationale du 17/11/2020, a dû être adaptée en raison du confinement : carte pétition à l'Élysée, courrier aux députés des Alpes-Maritimes, mais elle montre que nous ne lâchons rien quant à nos revendications.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DÉFENDRE ET DÉVELOPPER LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INSPE de Nice

Malgré l'absence de commission paritaire d'affectation, nos militants se sont organisés pour être présents aux côtés des stagiaires afin de répondre à leurs questionnements. Le secteur stagiaires SNES-FSU a réussi à renforcer sa présence à George V en y assurant trois permanences hebdomadaires. Les stagiaires ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, car ils ont choisi de conforter la représentativité de la liste SNES-FSU aux dernières élections à l'INSPE le 23 octobre dernier, permettant ainsi l'obtention de l'ensemble des 4 sièges à pourvoir. La crise sanitaire nous a contraint à modifier l'organisation habituelle des réunions d'information pour le mouvement INTER, mais nos militants ont proposé deux visio-conférences, ainsi qu'un suivi individuel par téléphone ou par mails. Le SNES-FSU et ses sections d'établissement restent plus que jamais aux côtés des stagiaires.

Collège sous pression

À la rentrée 2019, le SNES-FSU de Nice a lancé une enquête sur la situation dans les collèges qui a mis en lumière les effets délétères de la réforme : régression des langues régionales, perte des groupes en technologie au profit du déploiement de l'PEIST, déploiement de « devoirs faits » dans des conditions problématiques (non-respect du volontariat, pause méridienne non-réglémentaire...) et surtout, pressions pour imposer des classes sans notes. Les effectifs explosent et les vies scolaires sont sous-dotées. Le stage « Collège » en novembre 2018 a constitué un temps fort d'échange et de réflexion, en présence de la responsable nationale du SNES-FSU. Il a permis d'apporter aux collègues des pistes pour résister aux pressions hiérarchiques et conserver son énergie pour des projets pédagogiques choisis ! « L'inclusion scolaire », notion de plus en plus prégnante dans le quotidien des collèges, a donné également lieu à un stage de formation syndicale en 2020. Au-delà du droit de chaque enfant à la scolarité, que nul ne conteste : comment organiser l'inclusion ? Où commence et où s'arrête la prise en charge scolaire d'un besoin éducatif particulier ? En présence du responsable national du SNES-FSU, enseignant.e.s, CPE et AESH ont pu échanger autour de ces problématiques. Enfin, l'appui des militant.e.s des sections départementales des Alpes-Maritimes et du Var aux équipes de collège a permis de construire des résistances collectives face à des chefs d'établissement adeptes du néo-management, qui tentent, trop souvent, d'attenter à la liberté pédagogique des enseignant.e.s et de restreindre leurs droits.

Lycée : quel bilan ?

Durant ces deux dernières années le lycée a connu des transformations très nombreuses. Contre l'avis d'une large majorité de la profession, le lycée Blanquer a été imposé. Les dégâts se font déjà sentir et ce n'est qu'un début : autonomie de plus en plus grande des établissements, mise en concurrence de ces mêmes établissements et des disciplines, alourdissement des effectifs, accumulation de nouvelles missions, évaluations permanentes, suppressions des séries, destruction du baccalauréat. La crise sanitaire a accéléré cette désorganisation et cette dégradation des conditions de travail. Les élus du SNES-FSU au CTA n'ont cessé de rappeler notre opposition à cette réforme et de défendre une offre de formation large et variée. Nous avons rappelé combien le bac devait rester le premier grade universitaire. Les sections départementales et la section académique ont accompagné des délégations d'établisse-

ments auprès du DASEN qui ont pu parfois récupérer quelques heures permettant un fonctionnement moins problématique sans être idéal. Dans les conditions sanitaires actuelles, la section académique du SNES-FSU continue à exiger des aménagements des locaux, un recrutement d'enseignants, de personnels vie scolaire et d'agents territoriaux pour permettre un réel renforcement du protocole sanitaire.

PsyEN

Le SNES-FSU et le SNUIPP-FSU de l'académie de Nice sont bien les représentants de la profession des PsyEN (3 élus/4). La profession a été très sollicitée pendant et après le confinement avec un grand nombre d'élèves en difficulté. La tempête Alex et les attentats ont alourdi encore les missions de la profession. Malgré les tentatives répétées de création de guichets uniques, la mobilisation du SNES-FSU et des personnels a permis d'acter la préservation d'un service public de l'orientation. Mais, avec la transformation de l'ONISEP et des DRONISEP, nous pouvons craindre la privatisation de l'orientation. Nous devons être vigilants et alerter nos collègues enseignants afin qu'ils n'oublient pas que l'orientation est un réel métier.

Formation continue des adultes (FCA) : après les fusions, la régionalisation !

Les personnels de la FCA ont eu à vivre et à mettre en œuvre ces dernières années la fusion des Greta avec le passage de six GRETA à trois. Le SNES-FSU et la FSU ont été à chaque étape de ce processus aux côtés de tous les personnels qu'ils soient titulaires ou précaires. On peut souligner que ces évolutions se sont faites dans la transparence et le dialogue avec les recteurs successifs et un Dapfic à l'écoute des préoccupations des personnels et soucieux de maintenir un service public de la formation continue des adultes de qualité. Il n'en va pas de même avec la création en mars dernier de la Direction de la Région Académique de la Formation Continue des Adultes. Cette DRAFCA s'est mise en place sans aucun échange avec les personnels et leurs représentants, malgré les demandes incessantes du SNES-FSU : c'est inacceptable. D'autant que les modes d'organisation sont différents d'une académie à l'autre. Il est urgent qu'un véritable dialogue social soit de nouveau à l'œuvre, c'est ce que le SNES-FSU tente d'obtenir, afin que les personnels aient la parole sur l'avenir de leur outil de travail.

Région

Les différentes mobilisations du SNES-FSU et de la FSU ont permis d'éviter la fusion des académies. Mais, dans notre région académique, il est loin d'y avoir équilibre territorial entre les sites aixois et niçois ! La création d'un poste de Secrétaire Général de Région académique prouve bien le renforcement du pouvoir du Recteur de Région. Celui-ci a désormais les compétences exclusives notamment sur l'Orientation, le Numérique éducatif, la formation continue des adultes, la carte des formations et l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Au-delà de la complexité apparente de cette nouvelle organisation, on ne peut s'empêcher de voir la préfiguration d'une régionalisation de l'éducation nationale, avec la mise en œuvre d'un plan social des personnels, qui se fera d'autant plus facilement que l'un des sites est affaibli.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FAIRE LA PROMOTION DE NOS MÉTIERS ET DE NOS CARRIÈRES

Certifiés-agrégés

Les interventions des élus en CAPA ont toujours pour but de favoriser l'accès du plus grand nombre aux différents grades (hors-classe, classe exceptionnelle) ou corps (liste d'aptitude), et prioritairement pour les collègues les plus avancés dans la carrière et proches de la retraite. Nous avons cette année dénoncé à plusieurs reprises les tentatives de l'administration de promouvoir des collègues jeunes qui ne tirent pas même un intérêt financier à leur promotion (indice de rémunération identique avant et après promotion). Ceci est d'autant plus problématique pour la classe exceptionnelle car d'ici quelques années, les seules possibilités de promotion seront celles libérées par les départs à la retraite de collègues déjà classe exceptionnelle. Sans l'intervention des élus, moins de collègues partiront à la retraite en ayant atteint l'indice le plus élevé de leur corps.

CPE : sur tous les fronts

En septembre dernier, les CPE ont fait une rentrée inédite. Outre les missions qu'ils connaissent, ils ont dû gérer des stocks de gel et de masque, réorganiser le service de vie scolaire et notamment la cantine, prendre en charge des élèves angoissés... Bref, faire preuve d'adaptabilité et de réactivité. Le 3 avril dernier, le Conseil Supérieur de l'Éducation a émis un avis défavorable sur le projet de livret pour l'examen du Baccalauréat, dans lequel professeurs principaux et CPE sont invités à « valoriser les parcours citoyens de chaque élève », mais cela n'a pas empêché le MEN d'adopter un arrêté pour permettre sa mise en place. Le gouvernement a transformé en profondeur la gestion des ressources humaines en affaiblissant le paritarisme. Les élu-e-s du SNES-FSU continuent néanmoins d'accompagner les collègues, car l'éviction dans certaines instances est un frein auquel nous ne pouvons pas nous résoudre. Certains collègues n'avancent plus dans leur carrière et peuvent même prétendre à la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat ! La charge de travail des CPE ne cesse de croître, sans reconnaissance morale, encore moins salariale. À quand une revalorisation ?

AED en colère !

Et il y a matière à l'être : statut précaire, non reconnaissance de la fonction, rémunération faible, absence de prime REP et REP+, augmentation de la charge de travail, exposition accrue face au risque sanitaire, aucune perspective à l'issue du contrat. Les AED sont en première ligne et se heurtent à des difficultés nouvelles liées notamment aux protocoles sanitaires et au plan Vigipirate. Les tensions sont palpables dans les vies scolaires sans qu'aucune dotation supplémentaire ne soit envisagée. Nous le savons tous, un établissement sans vie scolaire ne peut pas fonctionner, les AED sont au cœur de notre système. C'est pourquoi le 1^{er} décembre 2020 a été une journée de revendication et de colère portée par le SNES-FSU. La syndicalisation est essentielle, la lutte convergente de l'ensemble des personnels également.

Non-titulaires

Le gouvernement actuel ne cache plus sa volonté d'étendre le recrutement massif d'enseignant.es contractuel.les. La loi dite de « transformation de la fonction publique » n'offre aucune perspective rassurante mais poursuit une volonté de précarisation du personnel. Le SNES-FSU revendique l'arrêt du recrutement de non-titulaires et réclame l'intégration de tous les non-titulaires dans le corps des certifiés par un véritable plan de titularisation. Cette année encore, et surtout pendant la période de crise sanitaire, le secteur des non-titulaires a poursuivi son action afin que les avancées du décret 2016-1171, des arrêtés conjoints et de la circulaire de mars 2017, s'appliquent pleinement : recrutement pour toute la durée effective du remplacement, abrogation de la vacation, évolution de la rémunération, formation et accompagnement, respect des ORS, indemnités, cdisation...

Professeur.e.s documentalistes : le SNES-FSU de Nice à vos côtés !

Un suivi personnalisé (carrière, relations avec le chef d'établissement...) est assuré lors de nos permanences hebdomadaires. Un stage syndical, en 2018, a été un temps fort de réflexion sur le métier et ses conditions d'exercice. Enfin, la mise à jour de la rubrique « Documentalistes » sur notre site, comme la publication d'un numéro du Nice SNES spécial « Professeurs documentalistes » (suppl. n°7 au Nice SNES 249) constituent autant d'outils pour la défense des droits. La toute récente controverse au sujet du versement de la « prime d'équipement » excluant les professeur.e.s documentalistes montre une fois de plus le mépris du Ministère à notre égard ! Pourtant, la tragique actualité a rappelé le rôle crucial des professeur.e.s documentalistes, qui œuvrent pour l'Éducation aux Médias et à l'Information.

TZR

ISSR et confinement : faites valoir vos droits dès à présent !

Durant le confinement, les personnels TZR ont continué à assurer la continuité pédagogique. Ainsi, ils ont le droit de prétendre au versement des Indemnités de Sujétions Spéciales de Remplacement (ISSR). Après plusieurs sollicitations du secteur TZR du SNES-FSU auprès du Rectorat, la situation semble s'être débloquée. Si vous avez effectué une demande, pensez à vérifier que le paiement a bien été réalisé. Sinon, il vous est toujours possible de le faire en contactant sans tarder vos établissements d'exercice durant cette période de confinement, afin de faire valoir vos droits. N'hésitez pas à contacter la section académique si vous rencontrez des difficultés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FAIRE LA PROMOTION DE NOS MÉTIERS ET DE NOS CARRIÈRES

Mouvement

La loi de Transformation de la Fonction publique a privé les élu-es des personnels de leur capacité à vérifier de façon exhaustive les opérations de mutation : nous ne pouvons plus dépister les erreurs de l'administration et en obtenir la correction. Nous ne pouvons plus proposer des améliorations au projet et, ainsi, permettre la satisfaction de davantage de participants dans le respect du barème établi. Cependant, face à cet arbitraire, plus que jamais, vos élu-e-s ont poursuivi avec la même détermination la défense individuelle

et collective des personnels ! Dès le début des projets personnels de mutation, nous étions au service des collègues pour répondre à toutes leurs questions. Nous les avons aidés à élaborer leur stratégie de vœux, à constituer leurs pièces justificatives, à vérifier et éventuellement contester leur barème. Nous étions également à leurs côtés en cas de recours. Toutes ces opérations nécessitent d'être conseillées et accompagnées. Quelles qu'aient été les règles sanitaires, nous avons toujours trouvé les modalités appropriées pour les aider !

UN SYNDICAT AU SERVICE DE LA PROFESSION

La formation syndicale : un outil pour défendre métier et disciplines

La formation syndicale est un outil primordial pour répondre à toutes les attaques contre notre métier et permettre aux collègues de rester les véritables concepteurs de leur métier. Dans notre Académie, les militants des établissements ont ainsi pu suivre des stages leur permettant de réagir aux grands rendez-vous de l'année scolaire (examen du budget et préparation de la rentrée). Des stages catégoriels, sur le métier et la protection sociale ont été organisés. La section académique a également proposé des stages disciplinaires permettant une véritable réflexion sur les pratiques pédagogiques, les contenus et l'organisation des enseignements et un stage sur la réforme du Lycée. Enfin, face aux nouvelles attaques qui touchent le métier, nous avons organisé une formation sur les méthodes « new managériales » pour mieux y faire face et les combattre, sur la souffrance au travail, sur l'inclusion. Un grand stage a également été proposé sur la réforme des retraites, animé par le secrétaire national de la FSU, Benoit TESTE. Au final, l'offre de formation s'est voulue large et variée, touchant tous les domaines. La section académique a continué, par ailleurs, à relayer les stages nationaux du SNES-FSU et les stages fédéraux.

Sections départementales

Nos sections départementales (S2) sont chargées, en collaboration avec la section académique (S3), du suivi des établissements en lien avec les sections d'établissements (S1) : tension avec le chef d'établissement, manque de moyens... Elles accompagnent les délégations d'établissements auprès des Directions des Services De l'Éducation Nationale (DSDEN), soutiennent les actions des établissements, participent aux heures d'information syndicale : les militants des S2 sont présents au côté des collègues. Les S2 collectent des informations grâce au travail des représentants d'établissements, établissent des comparaisons et des analyses, mettent en place des actions, réfléchissent à des revendications collectives à porter au Comité Tech-

nique Spécial Départemental et au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, ou encore au Comité Technique Académique et au Conseil Académique de l'Éducation Nationale (CAEN) pour l'échelon académique, voire régional. Nous veillons particulièrement à l'équité des dotations des Dotations Globales Horaires, en fournissant aux S1 toutes les données pour que l'information circule et que les S1 puissent nous faire part de leurs remarques ou besoins. Les deux S2 (06 et 83) organisent chaque année des stages syndicaux. Les S2 participent au travail de la FSU. Par le biais des CDEN, les S2 interpellent également les représentants des Conseils Départementaux sur les problèmes de constructions et rénovations des collèges.

Formation continue : Reprendre la main sur nos métiers

Les élus en CTA, persuadés que la formation des enseignants fait pleinement partie de la vie syndicale et constitue la source même du métier, analysent en détails, chaque année, le Plan Académique de Formation (PAF). En amont, ils consultent des collègues de chaque discipline et font remonter critiques, remarques, propositions lors du CTA consacré à la formation continue. Le SNES-FSU défend un PAF équilibré entre les demandes des différentes professions et les besoins de l'institution. Les stages à public désigné ne doivent pas se faire au détriment des autres offres de formations. Or ces dernières années, le PAF se contente d'accompagner les réformes et ne répond pas aux attentes de la profession. Il paraît donc indispensable à la section académique du SNES-FSU de Nice de se faire le relai des collègues auprès de l'administration pour leur permettre d'être entendus. Il ne doit pas être question d'économie en matière de formation ! Malgré la pauvreté de l'offre, nous continuons à inciter les collègues à user de leur droit à la formation en utilisant les 6 jours de formation auxquels chacun peut prétendre. Nous sommes intervenus, chaque fois que nécessaire, pour que ce droit soit respecté.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Elections professionnelles 2018

Tous les 4 ans, les OS se présentent devant les personnels lors des élections professionnelles. Il s'agit de renouveler les Comités Techniques, les CAP de chaque corps et les CCP des non titulaires. C'est l'occasion pour le SNES-FSU de rendre compte des actions de ses élus et de ses militants. En décembre 2018, ce fut aussi le moment pour les personnels de s'exprimer sur les multiples attaques ministérielles contre le Service Public (fusion des académies, réformes du collège et du lycée, austérité budgétaire ...). Préparation des élections, relances durant la semaine de vote : les militants de la section académique se sont pleinement mobilisés.

La récompense a été belle : les collègues ont renouvelé massivement leur confiance au SNES-FSU. Tous secteurs confondus, plus de 50 % des voix se sont retrouvées sur ses listes, des sièges ont été gagnés dans plusieurs CAP. Plus d'élus combattifs au service des personnels, un message clair adressé au ministre.

La crise sanitaire et les CHSCT

Depuis le début de la crise sanitaire, au mois de mars, les élus FSU ont défendu les droits des personnels en termes de santé, sécurité et conditions de travail. Ils ont permis les discussions, y compris contradictoires, sur les protocoles sanitaires, demander à clarifier les procédures de télétravail, d'autorisation d'absence.

Malgré la reconnaissance du rôle des CHSCT pendant cette crise, la priorité du gouvernement reste de poursuivre l'application des mesures de la loi dite « de transformation de la Fonction Publique », c'est-à-dire la fusion des CT et CHSCT en une instance unique, le CSA (Comité Social d'Administration), sans que les élus des nou-

velles formations spécialisées aient les mêmes droits et prérogatives que ceux des actuels CHSCT. Pour les agents que nous représentons, ce choix n'est que mépris !

Santé : des collègues en souffrance pour des délais de plus en plus longs

Pour le secteur santé, l'année 2020 aura été longue et éprouvante : les différents dossiers maladies (placement en Congés Longue Maladie (CLM), en Congés Longue Durée (CLD), demande de Temps Partiel Thérapeutique, retraite pour invalidité...) n'ont eu de cesse de voir leurs délais de traitements rallongés (entre 2 et 6 mois !), plongeant nos collègues dans des situations de précarité professionnelles et financières. Le SNES-FSU se mobilise et interpelle régulièrement le rectorat pour que ces délais ne rajoutent pas d'anxiété à une situation médicale déjà complexe. Le secteur santé a accompagné de nombreux collègues dans ces démarches longues et difficiles. N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés.

**N'OUBLIEZ PAS
VOTRE COTISATION
SYNDICALE
2020-2021**



SYNDICALISATION

Après une période marquée par une certaine stabilité, la syndicalisation est repartie légèrement à la hausse dans notre académie. Pour la première fois depuis plus de 15 ans, le bilan a en effet été positif chaque année.

Précisément, il y avait 2153 adhérents fin août 2017 et 2203 fin août 2020 soit une augmentation de 2,3 % (au niveau national l'évolution a été négative : - 2,5 %).

Le secteur des stagiaires s'est encore illustré avec des records nationaux de syndicalisation.

Cette bonne tendance semble s'inverser en ce début d'année.

Plus que jamais en cette période troublée, il faut opposer au repli sur soi l'action collective et le regroupement au sein de notre syndicat !

Année scolaire	Potentiel de rentrée	Adhérents fin d'année	Différence	Non à jour	Nouveaux adhérents
2017-2018	2146	2188	42	401	448
2018-2019	2185	2197	12	432	444
2019-2020	2181	2203	22	403	431

CONTRIBUTIONS AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

CONTRIBUTION UNITÉ & ACTION

Pour un syndicalisme unitaire au plus près des collègues et du métier

Le courant Unité & Action est le courant majoritaire de notre syndicat. Dans notre académie, les élu-e-s U&A portent en très grande majorité la responsabilité du secrétariat académique et des secrétariats départementaux, où se mettent en œuvre les choix stratégiques de l'action du SNES-FSU décidés lors des congrès et des conseils syndicaux. L'animation quotidienne des sections départementales et académique, à laquelle participe une militante de l'École Émancipée, et l'implication efficace des militant-e-s dans les comités techniques s'inscrivent dans la continuité de ces choix.

Les militant-e-s U&A s'appuient toujours sur la réalité du terrain pour mener la réflexion, construire des revendications et mener l'action dans le souci de rassembler l'ensemble des personnels. Nos revendications sont porteuses de véritables alternatives pour rompre avec toutes les politiques d'austérité, si préjudiciables à la protection sociale et aux services publics. Nous devons parvenir à combattre la dégradation de nos conditions de travail, à obtenir une véritable revalorisation pour enrayer la crise du recrutement qui en découle. Nous continuerons à lutter pour une politique éducative ambitieuse, porteuse de progrès social et pour une école laïque permettant la réussite de tous les élèves.

Le syndicalisme traverse une crise profonde. Le gouvernement, en mettant en œuvre la loi de transformation de la fonction publique, a tout fait pour nous empêcher de siéger là où les questions de carrière sont traitées (promotions, mutations...) mais les militant-e-s U&A ne se sont pas résigné-e-s et ont trouvé des alternatives pour continuer à accompagner les collègues.

Face aux attaques que subissent les salariés, les fonctionnaires, les personnels de l'Éducation nationale, les retraités et la jeunesse (gel du point d'indice, jour de carence, augmentation de la CSG, réforme des retraites, suppressions de postes dans le second degré, réforme du collège, du lycée et du baccalauréat, sélection à l'entrée de l'université), le mouvement syndical peine à organiser la riposte mettant trop souvent en avant ce qui le divise.

Les militant-e-s U&A, quant à eux, attaché-e-s à un syndicalisme de transformation sociale, se veulent profondément unitaires et œuvrent pour l'unité syndicale car la division fait le jeu de ceux qui mettent en œuvre les politiques libérales.

Dans toutes les mobilisations de ces dernières années, le SNES-FSU et la FSU ont toujours privilégié et continueront à privilégier l'unité des organisations syndicales en recherchant ce qui les rassemble, parce qu'ensemble nous serons plus forts.

CONTRIBUTION ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Ecole Emancipée- courant historique au sein de la FSU

L'année 2019/2020 a été particulièrement bousculée au niveau politique et social: réforme du bac, suppression du paritarisme, réforme des retraites, crise sanitaire, attentats terroristes, discriminations, répression des mouvements de contestation et violences policières, états d'urgence, dégradation des services publics...

Ces événements ne sont pas sans conséquences : augmentation des inégalités, réduction de nos libertés individuelles, montée des idées d'extrême droite, augmentation de la précarité, conditions de travail dégradées... Et elles sont dues à des politiques ultra libérales antérieures et actuelles. Ne nous y trompons pas, le projet de ce gouvernement est de détruire les services publics pour étendre la loi du marché. Nous en subissons les conséquences. Force est de constater que si nous avons résisté et nous nous sommes opposé.es à ces projets de loi, nous n'avons pas réussi à nous mobiliser à la hauteur des attaques. Le SNES-FSU doit en faire le bilan et en tirer des leçons pour pouvoir reconstruire un réel mouvement d'opposition...

Découragement ? Sidération due à l'enchaînement des

réformes ? Répression policière ?...

Pourtant, plus personne n'est dupe, et les mensonges successifs du ministre de l'éducation nationale ne trompent plus personne. Les enseignant.es sont en colère ! Le SNES - FSU doit donc réfléchir à une organisation qui facilite la mobilisation et la solidarité, à l'instar, entre autres, des caisses de grève mises en place pendant le mouvement des retraites. Par ailleurs, notre liberté d'expression a été et est lourdement réprimée ! Les '4 de Melle' de l'académie de Poitiers ont été sanctionné.es, malgré l'avis contraire de la CAPA disciplinaire... Nous leur apportons notre soutien. Nous ne pouvons pas en rester là ! Notre camarade Olivier Sillam, dans l'académie de Nice, a également été victime de cette politique répressive. Nous devons organiser un comité de soutien car nous ne pouvons pas accepter cela ! Le SNES-FSU doit soutenir tous les collègues et dénoncer toutes les formes de répression. Il faut par ailleurs se réapproprier l'outil syndical pour recréer un 'toutes et tous ensemble' seul à même de mettre fin à la casse sociale, telle est l'urgence pour École Émancipée.

APPELS À CANDIDATURES

APPEL À CANDIDATURE UNITÉ ET ACTION

REJOINDRE UNITÉ ET ACTION, U&A, POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF ET DÉTERMINÉ

Les militants et les militantes U&A, tendance majoritaire qui dirige le SNES-FSU au plan national, se sont engagés résolument dans la lutte contre les attaques de ce gouvernement qui, sous prétexte de construire « l'école de la confiance », menace l'avenir du service public de l'Éducation nationale. Destruction du paritarisme, poursuite de la réforme du collège, réforme du bac et du lycée, suppressions de postes, baisses des dotations globales : autant de sources de dégradation de nos carrières et de nos conditions de travail. Le SNES-FSU continue à défendre un baccalauréat national, avec des épreuves nationales, terminales et anonymes. C'est la condition indispensable pour que cet examen demeure le premier grade universitaire. Le SNES-FSU et le courant majoritaire U&A se mobilisent pour une société plus juste et solidaire, avec une véritable protection sociale. Le SNES-FSU a pris l'initiative de journées d'action contre des projets de lois régressives, projet de retraite par points en 2019 ou projet dit de Sécurité Globale. Les militants U&A continueront de mettre la question salariale au cœur de leur action syndicale pour permettre une véritable revalorisation et une rémunération digne. Le SNES-FSU est opposé à toute mise en scène de négociations de type Grenelle de l'Éducation qui sert de prétexte à une profonde transformation du métier préjudiciable aux personnels. Ce n'est pas en continuant à mener

une politique d'austérité salariale que le gouvernement va pouvoir mettre fin à la crise de recrutement et rendre nos professions attractives. Le recours aux contractuels, de plus en plus systématique, accentue encore la précarité dans nos professions. Le SNES-FSU continuera à lutter aux côtés de tous les personnels précaires dont la situation s'est encore aggravée avec la crise sanitaire, contractuels enseignants et AED. L'actualité reste dominée par la gestion catastrophique de l'épidémie de covid-19 par J.-M. Blanquer qui, dans un déni de réalité, ne cesse de montrer un autoritarisme accru, comme lors du refus d'un hommage digne à Samuel Paty. Le SNES-FSU, dès la fin du premier confinement, en mai dernier, avait alerté sur la nécessité d'aménagements matériels (masques, gel, protocole sanitaire) mais aussi sur les aménagements pédagogiques indispensables en terme de programmes et de calendrier des examens. La continuité pédagogique a encore accentué les inégalités que notre projet d'une école émancipatrice souhaite combattre.

Si vous souhaitez appartenir à une tendance qui continue à rassembler personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation et retraités dans un syndicalisme indépendant, revendicatif et offensif, majoritaire et force de propositions : rejoignez nos listes Unité & Action.

*Jean-Paul CLOT, Dominique QUEYROULET,
Fabienne LANGOUREAU et Coline ROZEROT, pour la liste U&A*

APPEL À CANDIDATURE ÉÉ ACADÉMIE DE NICE

GRAND QUIZZ DU CONGRES : COMMENT FIGURER SUR LA LISTE DE L' « ÉCOLE ÉMANCIPÉE » ?

Vous pensez que le SNES-FSU...	Tout à fait d'accord	Partiellement d'accord	Pas du tout d'accord
Ne doit pas se contenter de miettes cédées par JM Blanquer dans le cadre du « Grenelle de l'éducation » mais doit engager une lutte ferme pour une revalorisation salariale substantielle.			
Ne doit pas laisser la réflexion pédagogique à des pseudo spécialistes, doit faire en sorte que les collègues reprennent la main sur leurs métiers.			
Doit lutter contre l'islamophobie et contre toutes formes de racisme et de discriminations.			
Doit organiser la résistance des collègues à tous les niveaux			
Doit continuer à refuser ces réformes du lycée et du bac			
Devrait reprendre à son compte l'idée de l'École Émancipée d'un lycée unique polytechnique et polyvalent.			
Doit montrer aux collègues la cohérence des attaques du gouvernement contre le public et le privé, le code du travail, la protection sociale et les retraites.			
Doit impulser les luttes et favoriser leur auto-organisation. Le SNES Nice doit s'investir dans les assemblées générales de mobilisation des collègues.			
Doit œuvrer résolument pour l'égalité entre les femmes et les hommes.			
A besoin de pluralisme en son sein pour être véritablement représentatif du milieu qu'il syndique et ainsi se renforcer.			
A besoin que l'ÉÉ, la tendance qui se bat au quotidien pour que le SNES adopte une orientation plus combative et radicale, soit représentée à tous les échelons du syndicat.			

Si vous avez au moins un « Tout à fait d'accord », alors les listes de l'École Émancipée sont faites pour vous ! N'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature à cefsu06@ecoleemancipee.org

Congrès national du SNES-FSU à Montpellier du 29 mars au 2 avril 2021.

Congrès académique du SNES-FSU Académie de Nice les jeudi 11 et vendredi 12 mars 2021. Esatitudo (Nice).